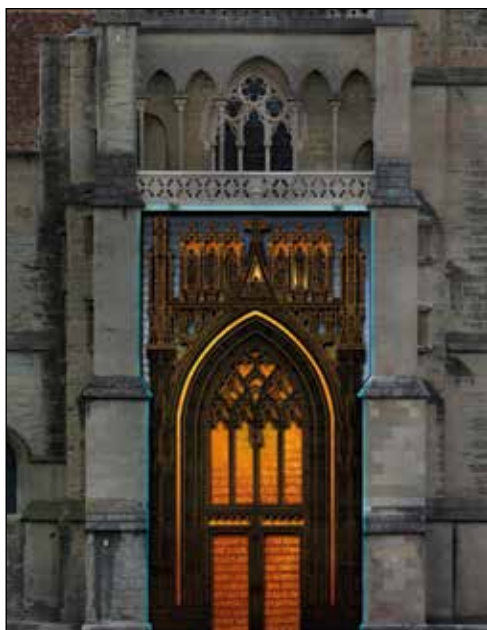


Lausanne

# Notre-Dame brillera... écologiquement

La Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont présenté vendredi un projet d'illumination novateur et durable, en vue de célébrer en 2025 le 750<sup>e</sup> anniversaire de l'un des édifices les plus emblématiques du pays.

L'ACTE LUMIÈRE



L'ACTE LUMIÈRE



Le projet lauréat, imaginé par le bureau français «L'Acte Lumière», se distingue par un éclairage de voile cadré, distant, mais précisément dirigé sur le bâtiment, minimisant ainsi la pollution lumineuse.

Propriété du Canton de Vaud, la Cathédrale attire chaque année plus de 400 000 visiteurs, la consacrant ainsi comme le monument le plus fréquenté de Suisse romande. Toutefois, son système d'éclairage extérieur, datant des années soixante, nécessite une refonte totale. Dans cette optique, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne ont conjointement alloué un budget de 800 000 francs pour lancer des mandats d'étude parallèles visant à concevoir un nouvel éclairage. L'objectif est de valoriser le statut de monument historique d'importance nationale de l'édifice religieux, tout en tenant compte des impératifs environnementaux, conformément au Plan lumière de la Ville.

Parmi les quinze entreprises invitées à soumettre leurs propositions, trois ont été

sélectionnées par un collège d'experts. Le projet lauréat, imaginé par le bureau français «L'Acte Lumière», se distingue par un éclairage de voile cadré, distant, mais précisément dirigé sur le bâtiment, minimisant ainsi la pollution lumineuse. Evoluant au fil de la journée et des saisons, cet éclairage offrira une nuance ambrée en début de soirée, passant à un blanc chaud, avant l'extinction au cœur de la nuit.

Les galeries du beffroi et de la tour lanterne seront également sublimes par une tonalité plus chaleureuse, mettant en valeur la Rose, le Portail peint et le Portail Montfalcon dans la composition globale. Le programme prend en compte les usages culturels et culturels de la Cathédrale en proposant des scénarios d'éclairage

ad hoc. Grâce à un niveau lumineux faible et des projecteurs limitant les fuites de lueur vers le ciel, la pollution lumineuse sera fortement diminuée.

Un écologue participera à la démarche en cartographiant la faune environnante, pour adapter l'éclairage en conséquence. Le concept répond aux critères de sobriété énergétique, prévoyant une réduction de plus de 60% de la consommation d'électricité. Une phase pilote, planifiée ce printemps, permettra d'affiner les derniers détails. Les travaux débuteront cet automne en vue de l'inauguration du nouvel éclairage dans le cadre des festivités du 750<sup>e</sup> anniversaire, à la fin de 2025. Les trois projets en lice sont exposés à la Cathédrale jusqu'au 21 janvier 2024. ■

FRANÇOIS BERSET